

L'eau du robinet sous surveillance

A Beaufort-en-Vallée, le taux anormalement élevé d'un pesticide, relevé dans l'eau potable fin 2011, n'était pas dangereux. Mais les autorités veillent.



Mazé, à l'usine des Conglants, hier. Des techniciens traitent l'eau avant de la distribuer. L'eau, très calcaire, est riche en fer et en manganèse. Le traitement élimine la plupart du temps les traces de bentazone relevées.

Romain GREGOIRE

redac.beaufort@courrier-ouest.com

Des pesticides dans l'eau du robinet dans la région de Beaufort-en-Vallée. C'est ce que révèle le magazine « 60 millions de consommateurs » et France Libertés qui mènent actuellement une enquête sur la qualité chimique de l'eau en France. En effet, la quantité de bentazone – molécule d'un pesticide –, relevée dans l'eau du robinet à Beaufort-en-Vallée et ses alentours, du 17 novembre au 22 décembre 2011, était trois fois plus élevée que la norme imposée par la loi (0,30 microgramme par litre au lieu de 0,10).

« Mille fois en dessous du seuil de risque sanitaire »

Toutefois, aucune mesure de restriction n'a été prise. « On était mille fois en dessous du seuil de risque sanitaire », assure Patrick Peignier, ingénieur à l'Agence régionale de santé. « Le bentazone devient dangereux à partir de 300 microgrammes par litre à raison d'une consommation d'eau de deux litres d'eau par jour tout au long de la vie ». L'ingénieur poursuit : « La réglementation en terme de qualité sanitaire de l'eau date de 1998. A l'époque, les autorités ont voulu simplifier les choses et prendre un maximum de précautions

en logeant à la même enseigne les 250 molécules de pesticides répertoriées. Mais elles n'ont pas le même degré de dangerosité ».

L'Agence régionale de santé n'est pas restée les bras croisés. Ni le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Beaufort-en-Vallée, ni même la société STGS qui exploite les installations. Ils ont d'abord recherché la cause du problème. « C'est une pollution très ancienne des sols due à une crue de la Loire de 1985 qui aurait transporté jusqu'à Beaufort-en-Vallée. Un produit présent dans des désherbants utilisés par les agriculteurs de la vallée de l'Authion », explique Patrick Peignier.

Les contrôles se sont aussi multipliés. « En sortie d'usine de traitement, 24 ont été effectués depuis le début de l'année contre cinq habituellement. Tous sont

A SAVOIR

13 559 abonnés à fournir

Le Syndicat intercommunal d'alimentation en eau potable de la région de Beaufort-en-Vallée fournit chaque année 1,5 million de m³ d'eau potable à 13 559 abonnés répartis sur 19 communes. Deux usines traitent l'eau avant sa distribution. L'une est installée aux

normaux. Dont le dernier qui date du 27 juin », souligne Patrick Peignier. Enfin, un nouveau forage a aussi été effectué aux Seillandières à Beaufort-en-Vallée, où l'une des deux usines de traitement de l'eau de la région est implantée. C'est d'ailleurs à cet endroit qu'une quantité anormale de bentazone avait été détectée en fin d'année dernière. « Ce quatrième forage entrera en fonction avant la fin de l'année. L'eau qui y est puisée ne présente aucune trace de bentazone. Cela va nous permettre de diluer cette eau avec celle issue des autres forages », explique Hervé Franké, un technicien du Syndicat d'alimentation en eau potable. L'objectif ? Continuer à fournir une eau qui respecte les normes sanitaires en vigueur.

Seillandières à Beaufort-en-Vallée. Elle est alimentée par trois forages. Un quatrième va bientôt entrer en fonction. L'autre usine est située aux Conglants à Mazé. Elle a à sa disposition cinq forages. Toutes ses installations sont exploitées par l'entreprise SGT5.

Pas de défaut d'information aux usagers

L'enquête (1) de 60 millions de consommateurs et de France Libertés dénonce, dans l'Hexagone en

général, des dérogations qui permettent de continuer à distribuer une eau hors normes sanitaires mais

aussi des défauts de communication. Le magazine et l'association réclament notamment que les usagers soient informés plus rapidement.

Bernard Lemièrre, chef d'agence de l'entreprise STGS qui entretient et gère les installations dédiées à l'alimentation en eau potable, se défend : « Nous fournissons dès que possible les résultats de nos analyses de l'eau aux maîtres du secteur concerné qui les affichent ensuite ». Il ajoute :

« Les usagers ont reçu avec leurs factures du mois de juin, un rapport sur la qualité de l'eau et une note explicative sur le problème rencontré en fin d'année dernière. Lors de la précédente facture, les analyses de la pollution constatée n'étaient pas terminées ».

(1) Les résultats de l'enquête sont consultables sur www.prixdeleau.fr



Beaufort-en-Vallée, sur le site des Seillandières, hier. Une équipe de Tf-1 est venue faire un reportage suite à la communication de l'enquête du magazine 60 millions de consommateurs. Le document devait être diffusé hier soir.